
**Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2015**

Distr. générale
11 juin 2015
Français
Original : anglais

Compte rendu analytique de la 11^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 13 mai 2015, à 10 heures

Présidente : M^{me} Feroukhi (Algérie)

Sommaire

Rapports des grandes commissions


Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

15-07628 (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 10 h 5.

Rapports des grandes commissions

Rapports sur l'état d'avancement des travaux des grandes commissions

1. **La Présidente** déclare que l'objectif de la séance plénière en cours est de faire le point sur les progrès accomplis par les grandes commissions, de même que par leurs organes subsidiaires respectifs. Elle invite les présidents des trois grandes commissions à informer la Conférence de l'état d'avancement de leurs travaux.

2. **M. Román-Morey** (Pérou), s'exprimant en sa qualité de Président de la Grande Commission I, déclare que celle-ci a tenu cinq réunions, au cours desquelles des déclarations générales ont été entendues et plusieurs questions particulières abordées. Les négociations étant toujours en cours, la Commission n'est pas encore en mesure de soumettre un rapport. L'organe subsidiaire de la Commission a tenu quatre réunions et espère clôturer le débat le matin même lors de sa cinquième réunion.

3. **M. Istrate** (Roumanie), s'exprimant en sa qualité de Président de la Grande Commission II, indique que depuis le dernier rapport d'activité, la Commission a tenu ses sixième et septième réunions, au cours desquelles elle a examiné le projet de rapport établi par le Président, qui a été distribué le vendredi 8 mai 2015. Lors de la sixième réunion, les délégations ont fait des commentaires sur le projet, tant d'ordre général que sur des points spécifiques et, à la septième réunion, la Commission a procédé à un examen du rapport paragraphe par paragraphe. L'organe subsidiaire de la Commission a tenu deux réunions supplémentaires, à l'occasion desquelles plusieurs questions régionales ont été abordées. Il poursuivra ses travaux en vue de présenter un rapport à la Commission le plus tôt possible. Le Président explique que la Commission mettra à profit le reste du temps qui lui est imparti pour finaliser un projet de rapport, qu'il espère soumettre pour examen en même temps que le rapport de l'organe subsidiaire.

4. **M. Stuart** (Australie), s'exprimant en sa qualité de Président de la Grande Commission III, annonce que la Commission a clôturé le débat concernant l'article IV et qu'elle s'emploie désormais à établir une proposition de projet de rapport. Il fera distribuer l'après-midi pour examen le projet révisé, dans lequel tous les points assignés à la Commission sont traités.

Les travaux de l'organe subsidiaire de la Commission touchent à leur terme et un premier projet de document de travail sera examiné lors de la prochaine réunion. Le Président s'efforcera d'obtenir un accord sur les questions en suspens, en proposant les libellés préconisés par les États.

5. **M. Najafi** (République islamique d'Iran), s'exprimant en qualité de représentant du Groupe des États non alignés parties au Traité, déclare que le désarmement nucléaire est la priorité absolue du Groupe, qui a présenté plus de 15 documents de travail sur des questions connexes au cours du cycle d'examen 2015, dont un projet de plan d'action en trois phases assorti d'un calendrier pour la période 2015-2030 en vue de l'élimination totale des armes nucléaires, qui prévoit des mesures de désarmement nucléaire concrètes, de même qu'un document de travail (NPT/CONF.2015/WP.21) dans lequel figurent environ 90 recommandations de fond à incorporer dans le document final de la Conférence d'examen de 2015. Depuis le début de la Conférence, le Groupe a clairement exprimé sa volonté de faire adopter des décisions concrètes en matière de désarmement nucléaire et il a résolument poursuivi cet objectif dans le cadre de ses prises de positions et des recommandations qu'il a faites lors de toutes les réunions des grandes commissions et des organes subsidiaires.

6. S'il est bien entendu difficile de tenir compte de toutes les opinions divergentes dans les documents qui doivent être adoptés par consensus, toutes les questions et recommandations présentées par les groupes et les délégations doivent être étudiées avec le même intérêt. Toutefois, étant donné l'absence de progrès dans le respect des obligations et des engagements relatifs au désarmement nucléaire et le besoin urgent de prendre des mesures concrètes pour assurer l'application intégrale, efficace et immédiate de l'article VI du Traité, le désarmement nucléaire doit être considéré comme l'objectif premier. Comme il ressort des déclarations et recommandations de la grande majorité des États parties, c'est là le principal souci de la communauté internationale dans son ensemble. Il serait contreproductif d'adopter un document final de portée purement symbolique et dépourvu de substance et de recommandations concrètes pour que puissent être atteints les objectifs énoncés dans le Traité, en particulier sur des questions aussi cruciales que le désarmement nucléaire.

7. Les délégations doivent œuvrer ensemble à la réalisation de progrès concrets, en s'accordant sur un document final substantiel qui soit exhaustif, équilibré et concret, et qui prévoirait des mesures assorties d'échéances claires de la part des États dotés d'armes nucléaires pour qu'ils éliminent la totalité de leurs armes nucléaires ainsi que les infrastructures et les vecteurs correspondants. Le Groupe accorde tout son soutien et sa coopération à la Commission, mais il veut être entendu et attend d'elle qu'elle tienne dûment compte, selon le principe de proportionnalité, de ses recommandations en matière de désarmement nucléaire.

8. **M. Benitez** (Cuba) dit que la délégation de son pays s'inquiète des débats au sein de la Grande Commission I et de son organe subsidiaire sur le désarmement et souligne qu'il est absolument primordial que la Conférence parvienne à des accords qui permettent des avancées concrètes sur la voie du désarmement. Nul n'ignore que depuis la Conférence d'examen de 2010, le désarmement est le pilier pour lequel le moins de progrès ont été réalisés. Cuba ne saurait accepter un document dans lequel figureraient des recommandations sur la non-prolifération et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, mais pas sur le désarmement. Elle espère que suffisamment de temps sera réservé à cette question lorsque le Comité de rédaction commencera ses travaux. Elle demande à toutes les délégations d'utiliser le temps restant de manière constructive, car il est de la responsabilité de tous les États parties de faire en sorte que la Conférence d'examen en cours donne des résultats concrets.

9. **M. Badr** (Égypte) explique que sa délégation déplore que les projets de rapports qui ont été présentés ne reflètent pas comme il se doit les positions du Groupe des États non alignés parties au Traité, qui représentent pourtant la majorité des États parties. Il espère que la Conférence d'examen en cours permettra de définir des étapes claires sur la voie du désarmement et d'autres objectifs, au lieu de n'être qu'une simple itération des conférences d'examen précédentes.

10. **La Présidente** déclare que les projets de textes présentés jusqu'alors ont donné lieu à un nombre considérable de propositions d'amendements de la part des groupes et des délégations. Elle se réjouit de l'ampleur des efforts entrepris et de l'esprit de sérieux régnant et encourage tous les participants à continuer

de travailler, dans l'attente que les grandes commissions produisent des rapports consensuels qui permettraient au Comité de rédaction d'entamer son travail la semaine suivante. Elle continuera de mener des consultations et de faciliter les débats en y contribuant.

La séance est levée à 22 h 30.